

Metz, 16 décembre 2014

COMMUNIQUÉ

Le très haut débit pour tous, un enjeu majeur pour l'identité territoriale de Metz Métropole

La convention pour le déploiement du très haut débit, signée ce jour entre Orange, Metz Métropole et l'Etat, officialise le projet "le haut débit pour tous", initié par Metz Métropole fin 2013. L'objectif est de donner accès à l'ensemble du territoire à l'internet haut débit.

En 2011, après un diagnostic ayant associé l'ensemble des 40 communes de l'agglomération, 14 d'entre elles ont fait l'objet d'une action corrective sur tout ou partie de leur territoire : La Maxe, Saulny (action financée par Numéricable), Ars Laquenexy (action financée par Orange), Coin-sur-Seille, Chieulles, Cuvry, Coin-lès-Cuvry, Féy, Gravelotte, Marly, Mey, Vantoux, Vany et Vernéville.

A ce jour, à l'exception de quelques foyers isolés, toutes les communes de Metz Métropole ont accès à au moins une offre haut débit (internet, TV, téléphone), soit via un réseau câblé (Numéricable, UEM), soit via ADSL ou VDSL (Orange, Free, SFR ou Bouygues Télécom). Il n'existe plus aucune zone blanche sur le territoire.

Afin de préparer l'avenir (le besoin en débit croît naturellement par l'émergence de nouveaux services mais aussi par la multiplication des usages familiaux), et de maintenir l'identité territoriale et l'attractivité de Metz Métropole, il est indispensable de doter le territoire de réseaux à très haut débit. A ce jour, **la fibre optique** est la seule solution technologique garantissant la pérennité des infrastructures, et **le FTTH** (fibre jusqu'à l'abonné, *Fiber To The Home*) est le seul type d'infrastructure garantissant le meilleur de la fibre optique.

En juillet 2011, lors de l'Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement (AMII), lancé dans le cadre des concertations nationales, l'opérateur Orange a retenu les 40 communes de Metz Métropole et Peltre (commune du Val-Saint-Pierre à l'époque), dans son plan de déploiement national.

Retrouvez tous nos communiqués et dossiers sur www.metzmetropole.fr, rubrique "Ressources presse".

Il convient de préciser que :

- le déploiement est financé en totalité par l'opérateur
- le réseau sera accessible commercialement à tous les opérateurs (Orange, Free, SFR, Bouygues...)
- le cadre de déploiement est régi par l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP).

Les intentions d'Orange ont été validées au niveau national et la convention signée ce jour entre Metz Métropole, l'Etat et Orange, a pour objet d'officialiser l'action de l'opérateur sur le territoire des communes concernées. Cette convention de programmation et de suivi des déploiements FTTH définit les modalités pratiques et les responsabilités de chaque partenaire. Elle a été élaborée sur la base d'un modèle national validé par la mission nationale « Très Haut Débit », associant Orange, Metz Métropole et l'Etat. Ainsi, entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2020, 41 des 44 communes de Metz Métropole seront couvertes par le nouveau réseau. Le déploiement du FTTH sur Metz a démarré en 2007, celui sur Montigny-lès-Metz dès 2012. Ces éléments ont été pris en compte dans le Schéma Départemental d'Aménagement Numérique du Territoire du Conseil Général de la Moselle.

Le calendrier précis de déploiement sera discuté chaque année. A ce stade, Metz Métropole a relevé 4 zones prioritaires en termes de besoins, car certains quartiers de ces communes sont en limite de haut débit : Augny, Amanvillers, Coin-lès-Cuvry et Marieulles-Vezon. Les 3 dernières communes de Metz Métropole qui ont rejoint l'agglomération en 2014 (Chesny, Mécleuves et Jury), feront l'objet d'un traitement spécifique sur la période 2015-2020. Elles pourront ainsi bénéficier des mêmes infrastructures et services que les communes concernées par la convention.

Dans ce projet structurant pour son territoire, Metz Métropole a investi 2 millions d'euros, qui a fait l'objet d'environ 30% de financement par l'Europe, l'Etat et la Région.

Pj : visuel de la signature de la Convention – copyright : Metz Métropole_Chrisian Legay

Visuels Metz Métropole : [flickr.com/photos/metzmetropole](https://www.flickr.com/photos/metzmetropole)

Contact Presse Metz Métropole :

Céline NUNEZ - Attachée de Presse - 03 87 39 39 14 - 06 20 90 99 80 - cnunez@metzmetropole.fr